

Blandine Delaporte, Vice-Présidente au Département, introduit la réunion en rappelant ses objectifs : le Département a souhaité l'institution du Conseil Départemental des Citoyens en Transition (CDCT) afin que celui-ci puisse éclairer et enrichir des projets portés par les services du conseil départemental. Après avoir travaillé au cours de l'année 2020 sur les questions d'adaptation au dérèglement climatique, est proposé en ce début d'année un projet concret : l'avenir du pont sur la vieille Loire à Decize, qui fait l'objet actuellement d'études en vue d'une rénovation du pont.

Laurent Joly, chef du service Maîtrise d'ouvrage routière au Département, évoque les points suivants :

- Présentation de l'ouvrage, des principaux désordres observés (dégradation des maçonneries, décollement de bandeaux et bombement de murs tympan, altération des superstructures, garde-corps non conformes) et des principaux travaux de réhabilitation à envisager (étanchéité, stabilisation des murs tympan, régénération des maçonneries détériorées, remise aux normes des équipements...).
- Présentation du contexte architectural et paysager : l'enjeu est à la fois de respecter l'intégrité patrimoniale de l'ouvrage et son inscription dans son environnement (périmètre monuments historiques et ZPPAUP/ZPA) tout en intégrant des préoccupations nouvelles (mobilités douces, préservation de l'environnement naturel immédiat).
- Présentation des contraintes liées à la situation du pont et à son usage, avec l'objectif de minimiser les nuisances pour les habitants et professionnels, tout en respectant la réglementation liée à la préservation de l'environnement d'une part, aux mesures sécuritaires liées au risque de crues d'autre part.
- Quatre solutions étaient initialement envisagées :
 - La redistribution des voies sur le pont, afin de dégager un trottoir large,
 - L'élargissement de la plateforme par la création de petits encorbellements,
 - La création d'une passerelle accolée à l'une des rives de l'ouvrage,
 - La création d'une passerelle neuve et indépendante du point ancien au-dessus de la vieille Loire.
 - Une cinquième solution a été ajoutée par la suite, prévoyant la création d'un ouvrage accolé avec un parement pierres.
- Des études préalables ont été menées et ont permis de comparer les différentes solutions envisagées sur la base d'une analyse multi-critères devant servir de base à des concertations avec les services de l'Etat (volets réglementaires), les collectivités locales et les représentants de la société civile. Le tableau de synthèse est annexé au présent relevé de décisions.
- Ce tableau évalue l'atteinte des objectifs pour chaque solution, et évalue ses impacts économiques et environnementaux à la fois dans la phase travaux et dans la phase définitive.

A l'issue de cette présentation, Blandine Delaporte invite les membres du CDCT à intervenir. Parmi les principales interventions :

- Les préoccupations architecturales et d'inscription du pont dans son environnement paysager. Il est notamment précisé que l'Architecte des Bâtiments de France est pleinement associé aux travaux et que la solution 5 est notamment celle qui a été mise en œuvre sur des ponts parisiens.

- Les préoccupations environnementales, à la fois en phase travaux et en phase définitive. Pour plusieurs membres du CDCT, les solutions 3 et 5 sont à privilégier à cet égard.
- Les préoccupations socio-économiques, notamment pendant la phase des travaux, avec le risque de voir les acteurs économiques pénalisés.
- Les préoccupations techniques, liées aux perturbations éventuelles de l'équilibre de l'ouvrage dans certaines hypothèses.
- Les préoccupations liées à l'intégration des modes de déplacements doux : interrogations sur le risque de laisser davantage de place à la voiture et au transport en cas d'élargissement du pont ; il est répondu que l'enjeu est surtout d'apporter plus de place aux autres modes de déplacements ; qu'en outre, le Département est en lien avec la commune de Decize pour lier les réflexions autour du pont avec le schéma directeur cyclable en cours de définition.
- Les préoccupations liées au coût des travaux. Il est notamment suggéré qu'en égard à la durée de vie attendue de l'ouvrage, le Département ne doit pas aller au « moins-disant » mais bien chercher l'atteinte des objectifs identifiés dans l'analyse multi-critères.

Les membres du CDCT font part de leur avis sur la base des réponses apportées à leurs interrogations. Il est noté qu'aucune solution n'est parfaite et que la phase travaux aura nécessairement des impacts sur l'environnement, notamment en phase travaux. Est également noté avec satisfaction le caractère très large des problématiques prises en compte (modes doux, prise en compte de la vie économique decizoise, environnement). **A l'exception de deux membres du CDCT, qui sont favorables au scénario 3, le scénario 5 reçoit l'assentiment majoritaire au motif qu'il répond de la manière la plus complète à la multiplicité des enjeux.**

Blandine Delaporte remercie les participants et leur indique que leur avis sera transmis aux élus du Département. Des réunions de concertation seront organisées courant février sur place ou en visio afin de présenter les résultats des études et l'analyse multicritères.